

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE

#### **Commission permanente du conseil sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif**

**Objet :** *Projet de Charte du piéton de Montréal*

La commission procède à une consultation sur le projet de Charte du piéton et souhaite entendre les citoyens sur ce projet.

Date : Le mardi 22 août 2006  
Heure : 19 h  
Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

À noter : la consultation pourrait se poursuivre, si nécessaire, le 24 août à 19 h, au même endroit.

La Charte qui constituera un des outils du Plan de transport, veut reconnaître la primauté du piéton dans l'espace urbain et en même temps affirmer la nécessité, pour le piéton, d'adopter des comportements sécuritaires. Elle vise notamment à améliorer les conditions de déplacement des piétons et à faire de la rue un lieu de rencontres et d'échanges.

Les personnes qui désirent participer à cette consultation, que ce soit pour adresser une question, exprimer un commentaire ou déposer un mémoire, sont invitées à s'inscrire en communiquant avec la Direction du greffe dès maintenant. La période d'inscription se poursuivra jusqu'au jour de la consultation, où vous pourrez vous inscrire sur place dans les 30 minutes précédant l'assemblée.

Le projet à l'étude peut être consulté dans les bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et à l'adresse Internet [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

Renseignements : Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et comités du conseil  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134  
Montréal H2Y 1C6  
(514) 872-3770  
(514) 872-9964 (fax)  
[commissions\\_greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca)

---

*Date de parution : 8 août 2006 dans La Presse*